

1ER COMITÉ DES PERSONNES CONCERNÉES

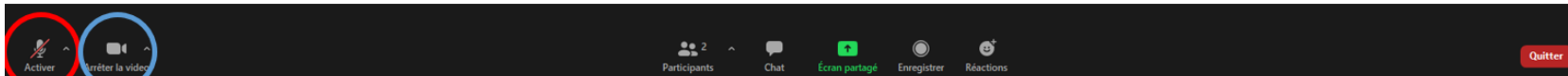
Jeudi 18 Mars 2021



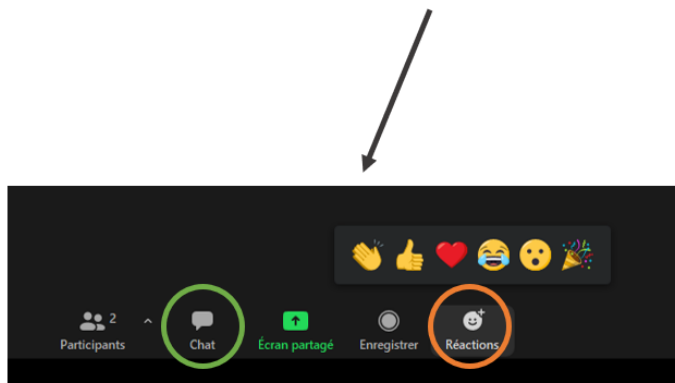


Visio-conférence Zoom

**Activer/
Désactiver le micro**



**Activer/
Désactiver la vidéo**

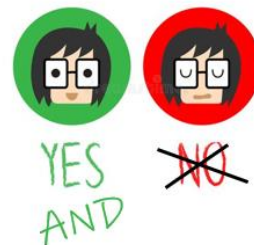


Converser via le chat

**Lever la main/
Réagir**



Règles de communication de l'atelier



ADOPTER une
ATTITUDE
POSITIVE



RESPECTER la
CONTRIBUTION
de chacun



VEILLER à la
prise de PAROLE
DE CHACUN



ETRE
BIENVEILLANT



SE FAIRE
CONFIANCE



ECOUTER avec
ATTENTION



RESPECTER le
CADRE
de la rencontre

MOT D'INTRODUCTION



Mot d'introduction (1/1)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi

Marika PETIT
Chef du service ARE
DIRECCTE Centre-Val de Loire



Arnaud LEVEQUE
Délégué Régional
Agefiph Centre-Val de Loire

PRÉSENTATION DU PRITH CENTRE-VAL DE LOIRE



Présentation du PRITH Centre-Val de Loire (1/9)



Thomas LEGRAND
Coordinateur
PRITH Centre-Val de Loire



Présentation du PRITH Centre-Val de Loire (2/9)

► Le PRITH, c'est quoi ?

- PRITH = Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés
- Programme national organisé par le législateur et décliné dans chaque région





Présentation du PRITH Centre-Val de Loire (3/9)

► Le PRITH, c'est quoi ?

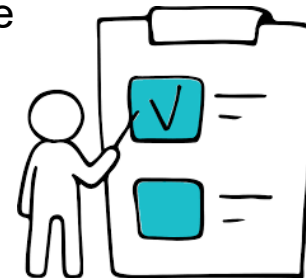
- Objectif : **renforcer la coordination** entre les acteurs au profit d'une meilleure insertion professionnelle des Travailleurs Handicapés
- 4 grands axes :

L'accès à l'emploi

L'accès à la formation

**La sensibilisation des
employeurs**

Le maintien en emploi





Présentation du PRITH Centre-Val de Loire (4/9)

► Les parties prenantes ?

- En région Centre-Val de Loire, le PRITH est co-financé par l'Etat, représenté par la DIRECCTE, et l'Agefiph Centre-Val de Loire
- Près de 50 partenaires mobilisés :



Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi



MDA/MDPH

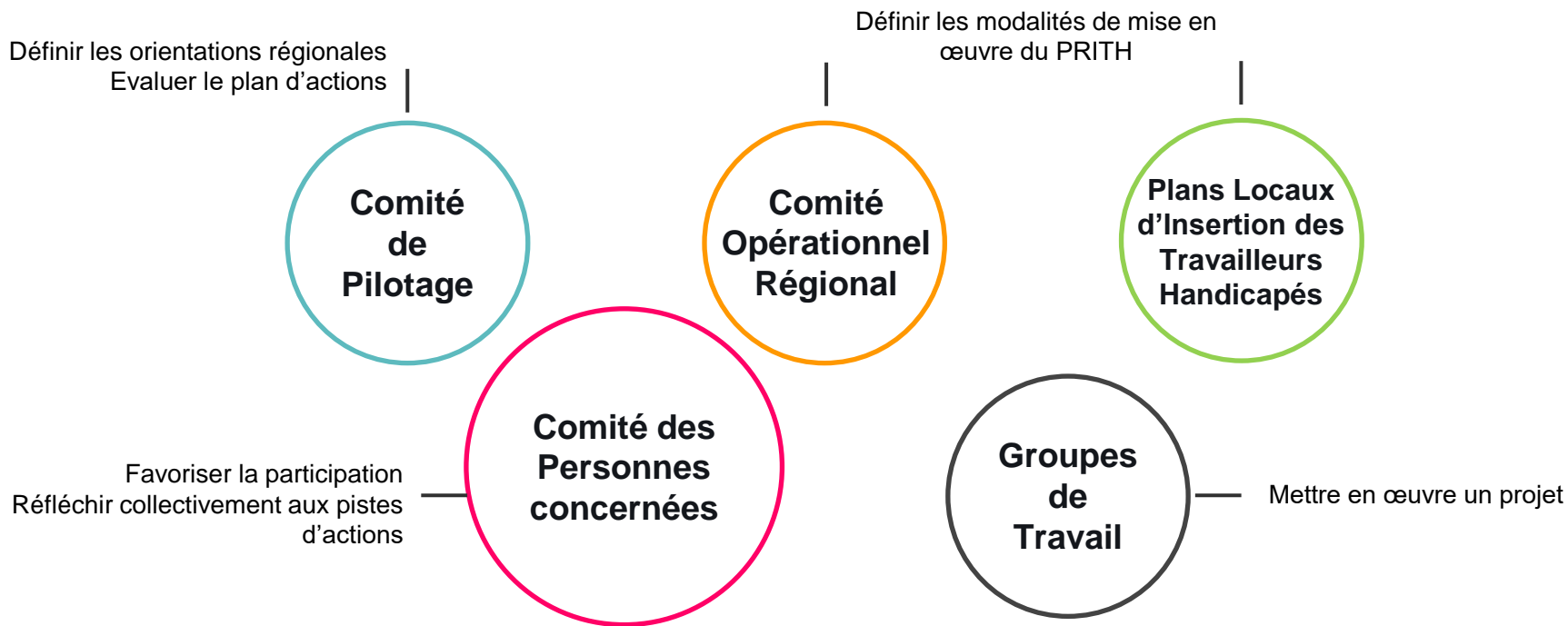


... et bien d'autres encore !



Présentation du PRITH Centre-Val de Loire (5/9)

► Quelles instances ?





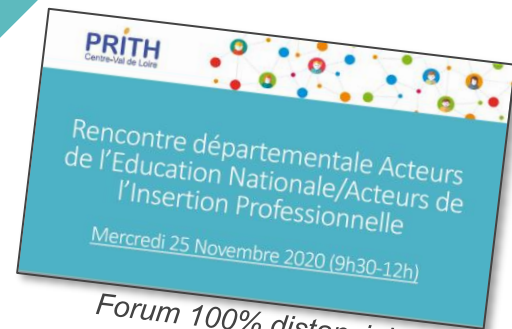
Présentation du PRITH Centre-Val de Loire (6/9)

► Des exemples concrets d'actions :



*Forum organisé dans
le Loir-et-Cher en 2019*

Rencontres entre Education Nationale
et acteurs Emploi/Handicap



*Forum 100% distanciel
organisé en Indre-et-Loire en
2020*



Présentation du PRITH Centre-Val de Loire (7/9)

► Des exemples concrets d'actions :

Réalisation du programme régional de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH)



*Programme régional
de la SEEPH 2020*



Présentation du PRITH Centre-Val de Loire (8/9)

► Des exemples concrets d'actions :



Annuaire 2020-2021

Elaboration d'un annuaire régional des
EA/ESAT



Présentation du PRITH Centre-Val de Loire (9/9)

► Pour aller plus loin...

- Site internet du PRITH Centre-Val de Loire : www.prith-cvl.com
- Newsletter du PRITH Centre-Val de Loire (*abonnement possible sur la page d'accueil du site internet du PRITH*)
- Page LinkedIn du PRITH Centre-Val de Loire : [voir la page LinkedIn](#)
- Motion design de présentation du PRITH Centre-Val de Loire : [voir le motion design](#)

PRÉSENTATION DU COMITÉ DES PERSONNES CONCERNÉES



Le Comité des Personnes concernées : c'est quoi ? (1/7)



Marie AVON
Chargée d'études
PRITH Centre-Val de Loire



Le Comité des Personnes concernées : c'est quoi ? (2/7)



Une instance consultative composée de
personnes en situation de handicap

386 personnes volontaires

- ✓ Diversité des situations
- ✓ Une même envie de contribuer à l'amélioration des services et actions



Le Comité des Personnes concernées : c'est quoi ? (3/7)



Seulement **27%** des personnes interrogées pensent que les actions et dispositifs existants sont satisfaisants ou très satisfaisants.

Objectifs :

Recueillir l'avis des
personnes concernées
(retours d'expériences,
attentes, besoins, idées...)



Améliorer les
actions et
services



Favoriser l'accès
à la formation et
à l'emploi



Le Comité des Personnes concernées : c'est quoi ? (4/7)

S'exprimer

Discuter

Participer

Proposer

Se rencontrer

Débattre

Imaginer

Coopérer

Suggérer

Principes généraux :

- ✓ Démocratie **participative**
- ✓ Rôle **consultatif**
- ✓ Cadre **bienveillant**, apolitique, au service de l'amélioration continue et des parcours professionnels
- ✓ Participation **volontaire** et pouvant évoluer dans le temps
- ✓ Dynamique de **long terme** : à construire ensemble



Ce n'est pas un parcours d'accompagnement individuel vers ou en emploi.



Le Comité des Personnes concernées : c'est quoi ? (5/7)

Modes de participation :



Questionnaires
en ligne

3 à 4 fois par an



Temps d'échanges
et de réflexion

*En présentiel ou à distance
Au niveau régional ou local*

Mais aussi : témoigner, participer à des actions, recevoir de l'information et la diffuser...



Le Comité des Personnes concernées : c'est quoi ? (6/7)

Aujourd'hui : un premier temps d'information et d'échanges

N°	Thématiques
1	Accès à l'emploi / insertion professionnelle & Information - sensibilisation
2	Accès à l'emploi / insertion professionnelle & Information - sensibilisation
3	Accès à l'emploi / insertion professionnelle & Parcours ESAT- Entreprises adaptées – Milieu ordinaire
4	Formation professionnelle
5	Formation professionnelle & Maintien en emploi / santé au travail
6	Coordination entre les acteurs & évaluation, amélioration continue



30 minutes :

Lister les premières idées / thèmes sur lesquels le Comité des Personnes concernées pourrait travailler.



Le Comité des Personnes concernées : c'est quoi ? (7/7)

Et après ?

- ✓ En cas de questions : contact@prith-cvl.com
- ✓ Transmission de la vidéo de présentation, de la synthèse des échanges et de la liste des thématiques à l'ensemble des membres du Comité des Personnes concernées.
- ✓ Prochaine date : le 3 juin (de 17h à 18h30) en distanciel

TEMPS DE QUESTIONS/RÉPONSES



Temps de questions/réponses (1/1)

Temps d'échange



PASSAGE EN SOUS- GROUPES THÉMATIQUES



Passage en sous-groupes thématiques (1/1)

Rappel du programme :

- 17h-18h : Séance plénière
- 18h-18h30 : Passage en sous-groupes pour des temps d'échanges thématiques

6 groupes constitués :

1. Accès à l'emploi / insertion professionnelle & Information - sensibilisation
2. Accès à l'emploi / insertion professionnelle & Information - sensibilisation
3. Accès à l'emploi / insertion professionnelle & Parcours ESAT-Entreprises adaptées – Milieu ordinaire
4. Formation professionnelle
5. Formation professionnelle & Maintien en emploi / santé au travail
6. Coordination entre les acteurs & évaluation, amélioration continue

Merci de vous connecter grâce au 2^{ème} lien Zoom que vous avez reçu par e-mail.

A tout de suite !



Des questions, des compléments ?

contact@prith-cvl.com

